Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle cantoLX a.s.b.l.,

ayant son siège social à l'adresse 2 rue Sosthène Weis, L-2722 Luxembourg,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F8260,

(à biffer si non applicable), représentée par Véronique NOSBAUM, présidente de l'asbl,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Arend HEROLD	Nom:	Véronique NOSBAUM
Fonction:	Trésorier	Fonction:	Présidente
Date:	14/10/2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture